des Princes Edc. Anft 1710. mois dernier, * ont été suivies de missions tre le Card. ordonnées par le Cardinal Pignatelli, Ar- Grimani & chevêque de Naples, que divers Ecclesia- le Cardinal stiques prêchent dans les rues : Le Cardi- Pignatelli. nal Grimani a voulu l'empécher, disant, que ces mouvemens du Peuple ne convenoient point, qu'ils pouvoient excirer des tumultes, & que d'ailleurs on n'apercevoit pas que ces devotions outrées, apportassent aucun changement dans les mœurs. Le Cardinal Pignatelli luy répondit, que ces Prédications ne dépendoient pas du gouvernement séculier, & qu'il n'avoit, sur cela, à rendre compte de sa conduite, qu'au Souverain Pontife: que cependant il ordonneroit aux Prédicateurs. de ne prêcher que contre le vice, & exciter les Penples à la penitence.

IV. Le Pape continue son sejour à Castel Gandose, & ses Medecins jugent que Le Pape
l'air y est trés-propre pour rétablir sa fanté: fait son seLes Ministres des Puissances étrangeres y jour à Castel
vont de tems à autre demander audiance, Gandolfe.
pour les affaire les plus importantes: Mr.
le Cardinal de la Tremoüille y a été demander la dispense du mariage entre Mr.
le Duc de Berry & Mademoiselle d'Orleans.

V. L'amour ni les offres que le Duc de la Mirandole a faites à la Cour de Vienne, Le Duc de n'y ont rien operé, pour la restitution de la Miradolfes Etats: Le Duc de Modene qui en a le n'est pas fait l'acquisition, pretend que la vente que admis à resiles Commissaires Imperiaux luy ont saite rer ses Etats, de ce Duché, doit avoir lieu; il en a mê-que le Duc me désa fait un payement, & il a engagé de Modene a sa chettés.

^{*} Voyez Juillet page 21.